

Le parrainage est possible pour permettre aux seniors non-longjumellois de participer **aux sorties payantes et aux voyages** uniquement, organisés par le Service Intergénérationnel et retraite active.

Pour cela, il est nécessaire :

- **d'être âgé de 60 ans et plus, ou retraité,**
- de **fournir l'ensemble des pièces justificatives** mentionnées dans l'article 1.3 du règlement du Service,
- **d'être domicilié dans une des villes de la Communauté Paris-Saclay suivantes :**

Ballainvilliers  
 Epinay-sur-Orge

Champlan  
 Saulx-les-Chartreux

Chilly-Mazarin  
 Wissous

**Les seniors longjumellois bénéficient d'un accès prioritaire aux animations et sorties organisées par le Service Intergénérationnel.** Les seniors non-longjumellois peuvent s'inscrire, selon la disponibilité des places restantes, à partir du 14<sup>e</sup> jour précédant la date de l'action (*par exemple : pour une sortie organisée le 21 septembre, l'ouverture des inscriptions aux seniors parrainés est possible à compter du 7 septembre*).

### Le parrain / La marraine

### Le / la filleul(e)

Nom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal                      Ville : \_\_\_\_\_

Code postal                      Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_

Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature du parrain / de la marraine

Signature du filleul / de la filleule

Formulaire à retourner au Service Intergénérationnel et retraite active  
 Maison de la Fraternité – 86, boulevard du Docteur Cathelin – 91160 Longjumeau  
 avec les pièces justificatives suivantes :

- Formulaire unique d'inscription du Service Intergénérationnel
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Assurance responsabilité civile en cours de validité

**La Ville de Longjumeau vous remercie du temps que vous lui avez consacré.**

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage du service et ne peuvent être communiquées qu'aux services municipaux de la ville de Longjumeau. Ces renseignements personnels sont conservés dans un environnement sécurisé. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez avoir accès et rectifier les informations qui vous concernent en vous adressant au Service Intergénérationnel et retraite active – Maison de la Fraternité, 86, boulevard du Docteur Cathelin - 91160 Longjumeau ou seniors@longjumeau.fr.